

Pendant un moment, j'ai cru qu'il annonçait sa démission. En plein milieu du témoignage de Ken Pereira à la commission Charbonneau, alors qu'il est question des Hells Angels pour de vrai dans l'industrie de la construction, Jacques Duchesneau a débuté son cours point de presse à l'Assemblée nationale.

Son ton grave, son visage solennel et ses quelques remarques préliminaires sur les choix qui l'avaient amené à se lancer en politique au sein de la Coalition avenir Québec (CAQ) m'ont donné brièvement l'impression d'entendre un homme qui jetait l'éponge.

Poursuivi en diffamation par André Boisclair pour avoir fait des liens maladroits entre la consommation de cocaïne de l'ancien chef péquiste, l'octroi d'une subvention favorisant l'entreprise de son ami Paul Sauvé et la présence des Hells Angels dans la compagnie de maçonnerie de M. Sauvé, Jacques Duchesneau a réitéré son droit «*de poser des questions et de soulever es interrogations*»

.

Hélas, même sous la forme d'interrogations, des insinuations gratuites peuvent entraîner une condamnation en diffamation. Il reviendra aux tribunaux de trancher la question... si les belligérants vont jusque là.

M. Duchesneau a précisé qu'il n'avait pas l'intention de «*salir ou de ternir la réputation d'André Boisclair*» . Heureusement, diront les cyniques. Sinon, qu'est-ce qu'il aurait bien pu balancer au visage du délégué général du Québec New York, rentré d'urgence au pays pour rétablir sa réputation?

M. Duchesneau persiste et signe. Il trouve «*dommage*» que l'ex ministre des Affaires municipales a choisi de se tourner vers les tribunaux au lieu de répondre à ses questions dites «*légitimes*»

.

En effet, il y a lieu de se questionner sur une promesse écrite de subvention de 2,6 millions de dollars, faite par M. Boisclair à quatre jours des élections de 2003. Surtout quand l'ultime

L'aveu de faiblesse de Duchesneau

Écrit par Brian Myles

Mercredi, 02 Octobre 2013 02:40 -

bénéficiaire des fonds destinés à l'Église Saint-James, Paul Sauvé, était un ami de l'ex ministre.

«N'êtes-vous pas d'accord avec moi que l'attribution d'un contrat à quatre jours d'une élection est contestable, troublante et mérite d'être débattue?», a demandé Jacques Duchesneau. Toujours cette propension à charrier. Il n'est pas question d'un contrat dans le dossier de l'église Saint-James, mais d'une subvention. Et elle n'a pas été attribuée à quatre jours de l'élection. Une promesse a été faite, comme c'est souvent le cas en pré campagne. Les libéraux officialiseront l'octroi de la subvention en décembre 2003.

Le débat aurait été si simple et si serein si le député s'était limité à des critiques sur l'opportunisme électoral du Parti québécois, au lieu d'inviter les Hells Angels, la cocaïne et les années folles d'André Boisclair dans le débat. Comme l'écrivait sur Twitter un de mes abonnés, @cplos, M. Duchesneau a essayé d'allumer un incendie avec de la boue.

Je retiens du point de presse de Jacques Duchesneau un seul détail, fort significatif. Il a gommé de son vocabulaire les associations entre André Boisclair, les Hells Angels et la cocaïne.

C'est un en soi un aveu de la faiblesse de ses accusations.

Cet article [L'aveu de faiblesse de Duchesneau](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [L'aveu de faiblesse de Duchesneau](#)